



Atelier national Réseau Ran'eau

Antananarivo, 28 septembre 2011

Renforcement des capacités des communes

**Programme de Coopération Décentralisée PICARDIE / DIANA
Volet Eau & Assainissement – Pôle Urbain d'Ambanja**



Introduction : le PDPU

- Les Régions **Picardie (France)** et **DIANA (Madagascar)** ont signé en 2008 un accord cadre de coopération décentralisée. Cela s'est traduit par la mise en place du **PDPU (Programme de Développement des Pôles Urbains)**, au niveau des 3 pôles urbains de la Région DIANA : Antsiranana (ACPU), Ambilobe (ACA), Ambanja (UNICOSA).
- Les deux régions se sont positionnées en tant que partenaires d'associations intercommunales, selon différents axes d'intervention :
 - **Le renforcement des compétences et des capacités des communes,**
 - **La promotion d'intercommunalités de services,**
 - **Le renforcement du dialogue entre les élus et la population,**
 - **La production et la gestion d'infrastructures de service public.**

Le volet E&A, les besoins :

- Au niveau de la Région DIANA, **57% environ de la population n'a pas accès à l'eau potable (70% en milieu rural)** et près de **80% aux infrastructures d'assainissement et d'hygiène de base.**
- Au niveau des **territoires d'intervention** du volet E&A (8 communes de l'UNICOSA, 85 000 habitants environ), **79% environ de la population n'a pas accès à l'eau potable** et près de **90% aux infrastructures d'assainissement et d'hygiène de base.**
- En matière d'assainissement, il existe également des enjeux importants autour de la **commune urbaine d'Ambanja** (eaux usées, déchets solides) et du **fleuve Sambirano** (zones peuplées inondables dans 3 communes dont la CU).
- Au final, depuis 2009, les élus ont choisi de consacrer **75%** du fonds de développement des fokontany à des infrastructures EA.

Le volet E&A, le contexte :

- Du fait de l'éloignement et du manque de moyens d'intervention, les relations de travail entre la Direction Interrégionale de l'Eau DIANA et les communes du pôle urbain d'Ambanja **sont peu soutenues** .
- De façon générale, les intervenants opèrent **de façon non coordonnée** et **le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale n'est pas jugé prioritaire**.
- Dans leur ensemble, les communes ont de **faibles capacités humaines, techniques, financières** et pèchent notamment par l'absence de vision stratégique locale.
- Le **contexte de crise** complique la situation : incertitudes autour des prochaines élections communales, tensions au sein/entre exécutifs et conseil communaux, difficultés à percevoir l'impôt, etc.

La valeur ajoutée du volet E&A :

• Un volet eau & assainissement articulé avec un programme plus vaste :

Le volet doit permettre de valoriser les actions d'appui du PDPU : renforcement de l'intercommunalité, formation des élus et techniciens communaux, mobilisation des ressources fiscales, animation territoriale.

• Le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale, au cœur du volet :

L'objectif est de donner aux communes la capacité d'exercer pleinement leurs compétences E&A. Les investissements priorités par les élus doivent offrir avant tout l'opportunité d'un exercice concret de la maîtrise d'ouvrage communale, tout au long de la chaîne (planification, travaux, gestion du service).

• La territorialisation des politiques sectorielles :

Le mise en place du volet E&A permet de croiser une démarche « développement territorial » avec une entrée sectorielle (E&A mais aussi santé, environnement, éducation), enjeu central du processus de décentralisation en cours à Madagascar

• La recherche d'une gouvernance multi échelles et multi acteurs :

Au-delà de la mutualisation de moyens, la politique intercommunale et les stratégies communales E&A doivent à la fois intégrer le cadre national et régional, fixer des objectifs communs, répondre aux aspirations des populations, et mobiliser tous les acteurs locaux concernés.

Le programme d'actions 2011 – 2012 :

Résultat 1 : mise en place d'instance pérennes de gouvernance EAH

- **Au niveau de l'association intercommunale UNICOSA** : mise en place d'une commission intercommunale EAH (structuration du dialogue autour de la construction d'un diagnostic complet du secteur EAH, définition d'une vision intercommunale EAH et élaboration d'un programme d'actions, appui à la maîtrise d'ouvrage et au suivi des actions EAH).
- **Au niveau des 8 communes et des fokontany** : mise en place de groupes de travail EAH au sein des comités communes fokontany et des comités de développement de fokontany déjà en place

Résultat 2 : élaboration de programmes d'actions EAH

- **Elaboration d'un diagnostic EAH et mise en place d'un SI EA** : réalisation de diagnostics "territoires" (fokontany, communes), élaboration de synthèses thématiques (eau, assainissement, hygiène), mise en œuvre d'une étude de définition et de mise en place d'un SI E&A au sein de l'UNICOSA
- **Elaboration concertée d'une politique EAH** : validation concertée d'un diagnostic global, élaboration concertée d'orientations politiques et de stratégies opérationnelles, définition de programmes d'actions et, en parallèle, de programme de renforcement des compétences des acteurs locaux

Résultat 3 : Mise en œuvre et gestion durable d'actions EAH

- **Appuyer la mise en œuvre d'actions sous maîtrise d'ouvrage intercommunale:** étude de faisabilité des thématiques d'intervention de l'intercommunalité (hygiène), appui à la maîtrise d'ouvrage intercommunale d'actions pilotes 2011 (journée mondiale lavage des mains), appui à la maîtrise d'ouvrage du programme d'actions 2012

- **Appuyer la mise en œuvre d'actions sous maîtrise d'ouvrage communale :** suivi technique et financier des actions E&A déjà réceptionnées, appui à la maîtrise d'ouvrage des actions 2011, appui à la maîtrise d'ouvrage du programme d'actions 2012

- **Appuyer la mise en œuvre d'actions déléguées à des associations :** évaluation des actions « initiatives locales » 2011, mise en œuvre d'un appel à projets autour de la démarche WASH, maîtrise d'ouvrage du programme d'actions 2012

Conclusion : enjeux et questionnements

- **La question de l'articulation des différents processus de planification :**

La prise en compte des 3 échelles : fokontany, commune, intercommunalité
L'articulation planification territoriale / sectorielle

- **La question du renforcement des compétences des communes**

Les cibles : élus et/ou techniciens?

La démarche : formation et/ou apprentissage ?

Le renforcement de la position de la commune en tant que maître d'ouvrage

- **La question des relations de travail entre CTD et STD**

La facilitation de la coordination CTD et STD (notamment sur la planification)

- **La question de la dynamique intercommunale**

Une intercommunalité de « projets » (GIRE)

Une intercommunalité « politique » (notamment relations avec STD, PTF)